

IRAMAT - Institut de recherche sur les archéomatériaux

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IRAMAT - Institut de recherche sur les archéomatériaux. 2015, Université Bordeaux Montaigne, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives - CEA, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université d'Orléans, Université de technologie de Belfort-Montbéliard - UTBM. hceres-02034050

HAL Id: hceres-02034050

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034050>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Institut de Recherche sur les ArchéoMATériaux

IRAMAT

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université Bordeaux Montaigne

Université de Technologie de Belfort-Montbelliard-UTBM

Université d'Orléans

Centre National de la Recherche Scientifique-CNRS

Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies
alternatives-CEA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

David BOURGARIT, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Institut de recherche sur les archéomatériaux
Acronyme de l'unité :	IRAMAT
Label demandé :	UMR
N° actuel :	5060
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M. Philippe FLUZIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M. Philippe FLUZIN

Membres du comité d'experts

Président :	M. David BOURGARIT, Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, Paris
Experts :	M ^{me} Anne LEHOËRFF, Université Charles de Gaulle - Lille 3
	M ^{me} Maria Grazia MASETTI-ROUAULT, EPHE, (représentante du CoNRS)
	M ^{me} Sylvie PITTIA, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, (représentante du CNU)
	M ^{me} Martine REGERT, UMR Cepam, CNRS
	M. Alexandre TESTE, CNRS, Toulouse

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M^{me} Sylvie CROGIEZ-PETREQUIN

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Sandro LANDI, (représentant de l' ED 480 Montaigne Humanités)

M^{me} Françoise LE MORT, INSHS

M^{me} Hélène VELASCO, Université Bordeaux-Montaigne

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'UMR 5060 a été créée en janvier 1999 à partir du regroupement de trois centres basés à Bordeaux (Centre de Recherche de Physique Appliquée à l'Archéologie - CRP2A), Belfort (Laboratoire de Métallurgie et Cultures - LMC) et Orléans (Centre Ernest Babelon - CEB). Les trois centres ont eux-mêmes des unités satellites à Rennes, Nancy et Saclay. Ils mènent des recherches complémentaires sur les archéomatériaux, dans deux directions : développer des techniques de caractérisation et de datation des archéomatériaux, et appliquer ces méthodes à l'étude de problématiques historiques et archéologiques dans une vision diachronique sur l'évolution de la production, de la diffusion, de l'utilisation et de l'altération des matériaux. Dans cette optique, l'UMR 5060 a pour vocation de mettre au point, d'adapter et de développer des protocoles d'analyse et de datation des matériaux archéologiques en prenant en compte les avancées les plus récentes et les plus performantes de la chimie et de la physique. Ses activités se répartissent en quatre axes, que l'on retrouve à des degrés divers dans les activités des trois centres : chronologie et référentiels, de la source à l'objet, architecture du bâti monumental, histoire économique et monétaire.

Équipe de direction

L'UMR 5060 est dirigée par un directoire composé d'un directeur et de deux directeurs adjoints, qui sont les trois directeurs des centres, pour un mandat de 5 années. La direction de l'UMR est assurée en alternance successivement par le directeur de chacun des trois centres. Il s'agit pour le quinquennal 2011-2015 de M. Philippe Fluzin (Belfort), assisté des deux directeurs-adjoints M. Bernard GRATUZE (Orléans) et M. Pierre GUIBERT (Bordeaux). Au moment où nous écrivons le rapport le processus d'élection de la direction de l'IRAMAT est en cours pour le quinquennal 2016-2020. Seules informations en notre possession, M. Rémy CHAPOULIE sera le nouveau directeur du centre de Bordeaux, et l'UMR a décidé de se doter d'un directeur-adjoint supplémentaire (M. Philippe DILLMANN), et de dissocier la fonction de directeur de l'UMR et de directeur de centre.

Nomenclature HCERES

SHS 6_3 ; 6_2 ; 6_1 ; ST 4

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	32	32
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	34	30
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	6
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	7	6
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	98	90

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	21	
Thèses soutenues	17	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	3	
Nombre d'HDR soutenues	4	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	17

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Par la qualité et la quantité de sa production scientifique, tant au niveau des méthodologies innovantes développées que des résultats obtenus sur un grand nombre d'aires chrono-culturelles dans les domaines préhistoriques et historiques, l'IRAMAT, fort de plus de 70 permanents répartis sur trois centres, constitue aujourd'hui

un pôle de référence structurant pour l'archéométrie en France. Il rayonne au-delà des frontières tant académiques que géographiques et attire beaucoup de jeunes talents en formation ou en début de carrière. Nombreux rôles d'expertise, collaborations nationales et internationales, pilotage de nombreux projets garantissant des sources de financement diversifiées témoignent d'un grand dynamisme et offrent l'image d'une stabilité à l'épreuve des changements contextuels potentiels. L'IRAMAT semble aujourd'hui avoir atteint la masse critique lui permettant de naviguer sereinement dans de multiples eaux, et l'INSHS en a bien pris conscience, puisqu'il le soutient avec conviction, notamment par l'affectation de personnels. Pour autant, les mutations tant structurelles que thématiques du paysage de la recherche nécessitent un pilotage des plus vigilants et un affichage des plus lisibles de ce qui favorise la transversalité au sein de l'unité, sur une carte où les frontières entre sciences humaines et sciences de la matière sont parfois difficiles à discerner.

Points forts et possibilités liées au contexte

La production et la qualité scientifiques font de l'IRAMAT un pôle de référence pour l'archéométrie en France et à l'international. L'unité peut revendiquer un passé riche de productions, une histoire singulière dans le paysage scientifique français.

Le rayonnement et l'attractivité académiques de l'IRAMAT sont très importants et semblent croître de façon exponentielle, plusieurs facteurs, détaillés ci-dessous, en témoignent.

L'IRAMAT a beaucoup investi dans l'interaction avec son environnement social, économique et culturel, et participé grandement à la valorisation de sa recherche auprès de nombreux acteurs.

Le caractère multi-sites (trois centres et plusieurs unités satellites) est avancé à juste titre comme un point fort, qui permet une bonne couverture thématique du territoire et ouvre à des sources de financement variées.

Points faibles et risques liés au contexte

Malgré une très bonne dynamique, les recherches de l'IRAMAT apparaissent, à l'heure actuelle, moins bien intégrées et coordonnées avec les débats et les problématiques scientifiques ouvertes et en cours dans le milieu des disciplines historiques archéologiques, qu'elles ont pourtant en partie aidé à susciter, et dans lesquels elles auraient sans doute un rôle très important à retrouver. En outre, il aurait été intéressant que l'unité présente dans le rapport, quelle était sa stratégie de publication et comment elle souhaite l'orienter dans les années à venir. De la même façon, le foisonnement de la production masque parfois la clarté des stratégies scientifiques et l'identité culturelle de l'unité. Un effort de clarification est demandé.

L'augmentation importante des sollicitations extérieures peut faire craindre une dispersion des activités, d'autant que la stratégie des collaborations nationales et internationales n'a pas été assez clairement exposée. On saluera certes la clarté du choix de privilégier la recherche sur programme face aux prestations de service, mais une vision prospective plus large permettra de mieux cerner les risques et, là encore, de mieux affirmer l'identité de l'unité.

On regrette que la visite (du seul site de Bordeaux) n'ait pas assez montré tous les centres de l'UMR. En effet, mis à part quelques mentions lors du huis clos avec les ITA-BIATS, les liens et collaborations avec les laboratoires de sciences physico-chimiques des divers sites n'ont pas été clairement présentés. Par ailleurs, bien que ce point n'ait pas été abordé lors de la visite faute de temps, le comité d'experts apprécierait une prise de position sur le devenir de la prestation de service en archéométrie en France. S'il est tout à fait justifié que ce type de prestation n'incombe pas obligatoirement à l'IRAMAT pour ne pas amoindrir son potentiel de recherche, la question de la qualité et du devenir des résultats produits par de petites entités pouvant échapper aux systèmes d'évaluation institutionnels se pose.

L'attribution de locaux supplémentaires est une demande de la composante CRP2A, à Bordeaux, mais le comité manque de données concrètes pour les autres sites (absence de pages spécifiques dans le document de présentation et lors de l'exposé oral).

On note l'absence de politique favorisant la mise en réseau des personnels et membres de l'unité via les moyens de communication modernes : pas de liste de diffusion commune à tous les doctorants, pas d'usage de la visioconférence pour la préparation des réunions du conseil d'unité, pour partager des conférences et séminaires scientifiques, ou pour assurer la présentation des nouveaux doctorants en début d'année.

L'unité n'a pas pris l'initiative d'une coordination des tutelles avant la visite du comité d'experts (les tutelles d'Orléans et de Belfort n'étaient pas représentées, même en visioconférence) et les tutelles n'en ont pas eu non plus l'initiative. Le comité d'experts regrette que chacune d'elle n'ait pu ainsi exprimer concrètement son engagement et sa vision de l'unité.

La suppression en 2014 du système de BDI constitue un obstacle très important au recrutement des doctorants pour l'IRAMAT, cette dernière exigeant - et on la félicite - que tout nouvel impétrant soit rémunéré. Le nombre croissant de financements sur projets ne peut pas constituer une alternative acceptable, car il est susceptible de fonctionner comme un filtre, repoussant par exemple les étudiants en sciences humaines, ou encore privilégiant certains axes au détriment d'une stratégie de recherche entièrement pilotée par l'unité.

Par sa nature même, et la nature des opérations menées, l'UMR 5060 ne pourra continuer à fonctionner de façon satisfaisante que grâce à des financements importants, pour mettre à jour et entretenir son matériel, rester à la pointe des technologies et continuer à faire face aux frais occasionnés par un fonctionnement multi-sites. Ces problèmes de financement des équipements mi-lourds sont bien identifiés par l'UMR qui regrette que le CNRS se retire de ces lignes budgétaires. L'unité doit sans doute mieux prioriser ses activités et ses aires chrono-culturelles d'intervention privilégiées, pour définir des stratégies conduisant à maintenir son positionnement de référence dans le paysage scientifique. Elle gagnera aussi à faire ressortir, par-delà le foisonnement de ses programmes, les conclusions innovantes qu'elle a permis de dégager pour les sciences historiques et archéologiques. La conduite des opérations (dont les lourdeurs ne sont pas contestables) masque parfois les résultats engrangés.

Recommandations

L'IRAMAT est un institut original qui présente des caractéristiques singulières (nature multi-sites, unité multidisciplinaire) et qui a évolué très positivement au cours du précédent quinquennal dans un paysage national en forte évolution. Il ressort de la lecture du rapport mais aussi de la visite que, si la politique scientifique menée actuellement sur le territoire national devait aboutir à une régionalisation encore plus forte, l'IRAMAT se sentirait rapidement écartelé entre sa structure multi-sites qui lui donne (pour l'heure) force et cohérence et les politiques de sites. Le comité d'experts HCERES, tout comme l'a affirmé fortement la tutelle CNRS, conforte l'UMR dans sa volonté d'unité englobant l'ensemble des sites actuels sur le territoire national.

Afin de renforcer cette position, l'IRAMAT doit poursuivre son développement et renforcer son organisation interne afin de permettre à chacun des acteurs de l'unité, et notamment des doctorants, ITA et BIATS, de s'emparer d'une véritable culture commune qui transcende les spécificités de ses différents sites, d'autant que cette volonté est patente, en particulier chez les ITA et BIATS qui seraient heureux d'amplifier les contacts et communications entre eux. Ainsi, on ne peut que souhaiter que l'IRAMAT continue à encourager les synergies au sein de l'unité en développant échanges administratifs, scientifiques et techniques entre les trois centres.

D'autre part, l'IRAMAT doit rester vigilant sur la cohérence de ses choix scientifiques et politiques, ainsi que sur la culture commune d'unité qui doit être partagée par le plus grand nombre.